

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 15 décembre 2023

**VILLE DE
SAINT-
FLORENTIN**

N° 2023_107

Membres en exercice : 25

Conseillers présents à la séance :
17 + 4 pouvoirs

Date de publication : 18 décembre 2023

Le 15 décembre 2023 à 19h00, le Conseil Municipal de SAINT-FLORENTIN s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de ville sous la présidence de Monsieur Yves DELOT, Maire, pour la tenue d'un conseil municipal organisé à la suite de la convocation qui lui a été faite le 07 décembre 2023 dans les formes et délais prévus au Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. DELOT, M. MAILLARD
Mme SCHWENTER, M. PARIGOT, Mme SEUVRE,
Mme WILLEMS Mme DELOT, Mme GRUET, M. TIRARD,
Mme ÉTIENNE, M. LEFEVRE, M. BILLET, Mme COUDERT
M. GORNEAU, M. PERREIRA-GONCALVES, M. SERRE,
M. DELECOLLE,

ÉTAIENT EXCUSÉS : Mme ROUSSEAU (pouvoir donné à
Mme GRUET), M. BIOT (pouvoir à M. PARIGOT), Mme BIOT-
FLORIMOND (pouvoir Mme DELOT), M. LECOMPTE
(pouvoir donné à Mme ETIENNE)

ÉTAIENT ABSENTS : M. CAMPOS, Mme GROENTZINGER,
M. LANGLOIS. Mme LANGLOIS-LENTI,

Mme SCHWENTER et M. MAILLARD ont été désignés
secrétaires de séance en application de l'article L.2121-15 du
code général des collectivités territoriales.

Objet :

DÉCISION MODIFICATIVE N° 3 – EXERCICE 2023 – SPIC EAU POTABLE

Visas :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **MODIFIE** les crédits inscrits au budget primitif 2023 du SPIC EAU POTABLE de Saint-Florentin comme ci-après :

DECISION MODIFICATIVE N°3

Chapitre/article	Dépenses Section FONCTIONNEMENT	
	+	-
CHAPITRE 011 : CHARGES A CARACTERE GENERAL		
Article 61523 : travaux	10 000 €	

<u>Article 62878</u> : rembt frais à des tiers	3 500 €	
CHAPITRE 65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
<u>Article 658</u> : Autres charges diverses	22 000 €	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	35 500 €	
- PRÉCISE que ces crédits supplémentaires sont pris sur les excédents de fonctionnement reportés.		

Fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
A SAINT-FLORENTIN, le 18 décembre 2023
Le Maire, Yves DELOT

